



Comment signer un document notarié nom de jeune fille ou d"épouse

Par **jgt**, le **03/09/2011** à **13:22**

Je dois signer une procuration pour me faire représenter dans une succession.
Je dois parapher chaque page et signer en dernière page (puis faire authentifier)
les documents sont à mon nom de jeune fille (mais mon nom d'épouse apparaît) , ma signature sur ma CI est celle de mon nom d'épouse, celle que j'utilise couramment.
Je ne sais d'ailleurs plus comment je signais mon nom de jeune fille !
quelles initiales et quelle signature dois-je utiliser ? Est-ce crucial ou secondaire ?

Par **Domil**, le **03/09/2011** à **13:29**

Le nom de jeune fille et le nom d'épouse n'existe pas. Vous n'avez qu'un seul nom, celui de votre naissance.
Vous avez le droit de signer avec votre signature actuelle.

Par **youris**, le **03/09/2011** à **13:30**

bjr,
votre nom est celui figurant sur votre acte de naissance.
votre nom marital n'est qu'un nom d'usage d'ailleurs vos documents d'identité sont à votre nom improprement appelé nom de jeune fille.
même marié vous conservez votre nom de famille.
cdt